

Mémoire présenté à la

Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

Par André Fortin

Le 15 février 2011

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte par la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité pour vous faire partager ma réflexion sur ce sujet. Nous aimerions tous pouvoir choisir le moment dont nous allons quitter ce monde. Je suis certain que pour la majorité d'entre-nous, être entouré de nos proches et profiter de chaque seconde avec eux serait la façon idéale de mourir. Pourtant, le débat sur l'euthanasie revient constamment dans l'actualité et nous devons profiter de la commission pour entendre tous les points de vue afin d'éclairer notre réflexion commune et de nous permettre de prendre une décision cohérente sur la question de mourir dans la dignité.

Je suis devant vous aujourd'hui car, comme de nombreux québécois, j'ai pris la peine de compléter le questionnaire que l'on retrouve sur le site de l'Assemblée nationale. J'ai trouvé que les questions semblaient avoir un préjugé favorable à l'euthanasie et au suicide assisté alors j'ai décidé de faire part dans un courriel à mon député, monsieur Benoit Charette, de mon interrogation sur la neutralité de la commission. Ce dernier m'a appelé personnellement pour me rassurer que la commission allait entendre tous ceux qui voudraient s'exprimer sur ce sujet et que rien n'était encore décidé quant aux conclusions que pourraient contenir le rapport final. Il m'a dit aussi qu'il aimerait m'entendre alors j'accepte sa proposition et je le remercie et je vous remercie tous de me donner l'opportunité de m'exprimer dans ce débat.

Je ne veux pas vous mettre de la pression mais j'aimerais premièrement vous dire que la valeur de nos institutions démocratiques dépend de l'écoute de nos élus envers les aspirations de l'ensemble de la population et j'espère que les recommandations que vous ferez seront pour le bien du peuple et non pour répondre à la tendance que peut nous faire croire les sondages d'opinion.

Quand on compare la société québécoise avec le reste du monde occidental, nous pouvons faire deux constats inquiétants ; premièrement, nous avons un des taux d'avortement les plus élevés et deuxièmement, nous avons un des taux de suicide les plus élevés. Pourquoi les québécois choisissent-ils plus souvent ces deux extrêmes? Je ne saurais répondre mais si un pourcentage élevé de la population préfère s'enlever la vie plutôt que de faire face à la réalité, c'est signe qu'il y a un problème profond dans notre société.

Et même si les statistiques démontrent que le taux de suicide est en diminution, la semaine dernière, une manchette nous disait qu'il y a eu un record de 13 millions d'ordonnance pour des antidépresseurs en 2010 au Québec. Est-ce que faciliter la mort des personnes désespérées va régler le problème? Je ne le crois pas. Notre société a de graves problèmes et il est prioritaire de déterminer les causes de la détresse d'un nombre de plus en plus important de québécois. Tant que nous ne serons pas en mesure d'identifier et d'apporter des correctifs à ces problèmes, il faut privilégier selon moi la voie de l'accompagnement et du suivi des personnes en détresse à la voie facile du suicide assisté car ce n'est pas en les faisant disparaître que nous allons améliorer notre sort.

La cellule familiale s'est longtemps occupée des membres de la famille. Pourtant, un sondage a révélé au début du mois de février qu'une majorité de canadiens seraient débordés s'ils devaient s'occuper d'une personne âgée. Pourtant les parents surviennent aux besoins de leurs enfants et sont responsables d'eux jusqu'à l'âge de 18 ans. Pourquoi ne pourraient-ils pas s'attendre qu'en retour leurs enfants puissent aussi s'occuper d'eux si jamais le besoin s'en faisait sentir et pourquoi nos gouvernements ne mettent-ils pas en place des programmes pour aider les familles à s'occuper de leur proche.

Vieillir n'est facile pour aucun d'entre-nous. Longtemps nos aînés ont été considérés comme des puits de sagesse et de connaissances qu'il fallait préserver afin que tout ce savoir soit transféré d'une génération à l'autre. Notre société valorise maintenant le travail et l'accomplissement de chaque personne mais lorsqu'elles ne peuvent plus contribuer, on se hâte de les mettre sur une voie d'évitement en espérant qu'elles ne fassent pas trop de vague. Nos personnes âgées sont donc laissées à elles-mêmes et notre société ne reconnaît plus la valeur et les accomplissements de nos aînés. Elle préfère plutôt les cacher et les enfermer pour éviter d'avoir à leur rendre des comptes. Que s'est-il passé pour qu'en si peu de temps, nous ayons renié les personnes qui nous ont donné tout ce que nous avons aujourd'hui? Il faut redonner à nos aînés la place qui leur revient dans notre société afin de rendre à la vieillesse ses lettres de noblesse et arrêter de la considérer comme une maladie qu'il faut éradiquer.

La situation économique de la province prend aussi beaucoup de place dans les débats d'aujourd'hui. Lorsque le Ministre Bachand nous dresse un portrait aussi sombre de nos finances, il faut éviter la voie de la facilité et garder à l'esprit qu'en ouvrant la porte à l'euthanasie, nous risquons un jour de voir nos personnes âgées et nos malades comme une source de dépenses qu'il sera préférable d'endiguer le plus rapidement possible en leurs faisant comprendre qu'il serait préférable pour eux de mourir et qu'ainsi la province économise des frais dans notre système de santé déjà surchargé.

La science évolue rapidement comme nous le démontre tous les progrès réalisés au cours des dernières décennies. Le domaine de la médecine n'échappe pas lui aussi à cette vague de découvertes. Plusieurs maladies qui étaient mortelles au début du dernier siècle sont maintenant soignées. Qu'en sera-t-il des maladies incurables d'aujourd'hui dans un an, cinq ans, dix ans? Plusieurs cancers qui ont été longtemps une condamnation à mort pour les personnes diagnostiquées sont maintenant soignés et le taux de survie est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Trois cas récents viennent aussi soulever des questions sur nos certitudes scientifiques. Un belge du nom de Rom Houben que l'on croyait dans un coma profond était conscient depuis 23 ans mais il était incapable de communiquer avec son entourage. Les médecins lui avaient fait passer plusieurs tests pour conclure qu'il n'était plus conscient. Il y a trois ans, on lui a fait passer de nouveaux tests pour se rendre compte que son cerveau fonctionnait normalement. Il peut maintenant communiquer grâce à un ordinateur spécial et il veut maintenant écrire un livre pour raconter son histoire. Un autre homme que l'on considérait depuis cinq ans dans un état végétatif profond suite à un accident de la route est capable de répondre correctement à des questions par la pensée.

Le troisième cas est celui de l'anglais Richard Rudd qui avait dit à son père que si un jour il devenait paralysé ou dans un état végétatif, il souhaitait mourir plutôt que de devoir vivre dans cet état. Paralysé après un accident, son père a donc rempli les formulaires nécessaires et demandé à son médecin que l'on débranche son fils. Ce dernier avant de procéder a soulevé les paupières de monsieur Rudd et lui a demandé de bouger les yeux s'il le comprenait. Après avoir bougé les yeux le médecin lui a demandé que s'il ne voulait pas mourir de bouger trois fois les yeux vers la gauche. C'est ce qu'il a fait.

Ces cas démontrent que nos connaissances actuelles sont insuffisantes pour affirmer hors de tout doute qu'une personne est dans un état végétatif pour le reste de ses jours. Il ne faut pas aussi sous-estimer les erreurs de diagnostic qu'un médecin pourrait faire qui pourrait condamner à mort une personne qui ne veut pas mourir.

Mais le plus grave problème que cause la légalisation de l'euthanasie ou du suicide assisté est comment encadrer toutes les possibilités qui pourront se présenter. Un exemple concret. En Belgique la semaine dernière, des médecins ont brisé un tabou en permettant à quatre reprises des prélèvements d'organes sur des personnes ayant obtenu le droit de se suicider avec assistance médicale. Les médecins sont humains alors qu'est-ce qui nous garantit que si un patient se présente devant lui et qu'il est un donneur potentiel d'organe pour une personne de sa connaissance, qu'il ne donnera pas son accord pour cette seule raison. Que pour libérer des lits, il ne dira pas oui. Que pour des coupures budgétaires, il ne dira pas oui encore.

Un exemple actuel d'une pratique dans nos hôpitaux qui me fait peur et qui peut servir d'avertissement est la hausse du taux de césarienne. Pour ne pas avoir à rester de garde plusieurs jours en attendant que la naissance se produise, plusieurs spécialistes préfèrent fixer une date pour la césarienne et ainsi être libre pour vaquer à d'autres occupations. Un médecin ne risque-t-il pas d'être tenté de débrancher un patient afin de pouvoir profiter lui aussi de ses fins de semaine?

Il y a une chose qu'il ne faut pas enlever à ceux qui souffrent, l'espoir. Je me rappelle de Terry Fox qui malgré son cancer et l'amputation d'une de ses jambes a donné de l'espoir à tout le Canada en voulant le traverser à pied pour démontrer que malgré la maladie, tout est encore possible. Je me rappelle aussi d'un Claude St-Jean qui malgré l'ataxie qui le condamnait, gageait sur sa victoire. Et je me rappelle surtout d'un Charles Bruneau qui malgré son cancer nous promettait que quand il serait grand, il serait guéri. Si nous enlevons l'espoir d'une vie meilleure à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui sont malades, à tous ceux qui sont âgés et à tous ceux qui sont seuls, nous les condamnons à une mort certaine. Comme société qui se dit humaniste, nous ne pouvons pas les abandonner à leur sort mais nous devons intervenir pour leur redonner espoir. Il n'en est pas seulement de leur survie à eux mais de notre survie à tous.

Dans ce débat, il faut garder une seule chose à l'esprit, la chance que nous avons d'être vivant et la valeur de cette vie. La vie doit donc être le choix de notre société. Une étude publiée en novembre 2010 par le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport évalue la valeur d'une vie entre 5 et 6 millions de dollars de 2000. On peut mettre un montant sur la valeur d'une vie mais pour moi, la vie c'est comme dans les annonces de Master Card, ça n'a pas de prix. Il faut arrêter de repousser les problèmes en choisissant la solution facile d'éliminer les plus faibles. Toutes les personnes en fin de vie qui sont entourées de leur proche vous le diront, ils préfèrent vivre jusqu'à la dernière seconde et profiter au maximum de leur dernier moment avec leur famille et leurs amis.

Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous demandent des droits dont le droit de mourir. Mais qu'en est-il de nos devoirs? Comme société nous avons le devoir d'aider les personnes en détresse, de soigner les malades et d'entourer les personnes seules. Si nous les abandonnons, qui s'en occupera? L'état a le devoir de s'assurer que nous pourrions vivre dignement jusqu'à notre dernier souffle. Je ne suis pas politicien mais je vais vous faire une promesse, j'entends me battre jusqu'à ma dernière seconde sur cette terre pour profiter du cadeau qu'est la vie.

Lien des articles cités dans le texte

http://www.cyberpresse.ca/international/ailleurs-sur-le-web/201102/07/01-4367801-la-belgique-brise-le-tabou-du-don-dorganes-apres-euthanasie.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B2_ailleurs-sur-le-web_33084_accueil_POS1

<http://www.canoe.com/infos/quebeccanada/archives/2011/02/20110207-052600.html>

<http://www.cyberpresse.ca/sciences/medecine/201002/03/01-945959-un-patient-en-etat-vegetatif-presume-communique-par-la-pensee.php>

<http://www.cyberpresse.ca/international/europe/200911/24/01-924628-un-belge-se-reveille-apres-23-ans-dans-un-faux-coma.php>

<http://blogues.cyberpresse.ca/paquin/2010/07/14/sauve-par-trois-clins-doeil/>

<http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2011/02/20110203-150406.html>

<https://www.cirrelt.ca/DocumentsTravail/CIRRELT-2010-48.pdf>